



APPEL A PROJETS

EN 2012, L'OISE FETE ROUSSEAU

(Dernière mise à jour : 22 septembre 2010)

Le Conseil général de l'Oise est propriétaire du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville depuis 1985. C'est dans ce site remarquable conçu par le Marquis de Girardin et très inspiré des écrits de Rousseau sur la nature, que le philosophe a vécu les six dernières semaines de son existence, y laissant une empreinte dont l'histoire et la mémoire collective gardent les traces intactes.

A travers l'hommage que souhaite rendre le Conseil général de l'Oise à Jean-Jacques Rousseau et son œuvre, l'ambition du Département est de redonner toute sa place à la philosophie des Lumières à l'aune de la société d'aujourd'hui... Malgré un contexte historique et social très différent, caractérisé par une gouvernance monarchique et une société d'ancien régime, les préoccupations et réflexions autrefois soulevées par les philosophes des Lumières semblent encore aujourd'hui d'actualité et animent toujours les débats et la vie culturelle de notre Cité.

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, le Conseil général de l'Oise invite toute personne, tout groupe, toute association ou institution publique, à concevoir des projets culturels, artistiques, scientifiques, pédagogiques en lien avec non seulement la vie et l'œuvre du philosophe, mais aussi avec l'héritage de la pensée rousseauiste ou sa réinterprétation contemporaine par notre société :

- Citoyenneté et projet politique d'une société
- L'égalité et la liberté, fondement de l'ordre politique
- Les rapports de l'Homme à la nature, à son environnement
- Les relations familiales et les mœurs de la société
- La place de l'enfant et l'éducation
- Le rapport à la pensée
- Les dérives de la science
- Le rapport à la spiritualité
- La lutte contre l'intolérance
- L'émancipation par la connaissance
- La place des arts dans la société
- La quête du bonheur collectif et individuel
-

Au vu des dossiers reçus et en fonction des partenariats qui seront établis, le Département mettra en forme le programme des animations et manifestations célébrant la mémoire de Jean-Jacques Rousseau qui se dérouleront sur l'ensemble du territoire de l'Oise en 2012.

OBJECTIFS

Les projets qui seront retenus dans le cadre de « *En 2012, l'Oise fête Rousseau* », devront répondre aux objectifs et critères suivants :

- Participer au rayonnement culturel du département de l'Oise,
- Renforcer la notoriété de l'Oise auprès de la population locale, nationale voire étrangère, à travers les projets conçus pour l'année 2012,
- Être porté au minimum par un partenaire établi dans l'Oise,
- Associer pleinement les habitants et acteurs culturels et institutionnels de l'Oise à la réalisation du programme des festivités,

- Contribuer au rapprochement des acteurs culturels locaux dans le projet de célébration de la mémoire et du patrimoine rousseauiste,
- Rendre accessible au plus grand nombre, les valeurs et les idées défendues par Rousseau et les philosophes des Lumières par le biais d'actions et d'animations culturelles diverses (conférences, colloques, expositions, cinéma, spectacles vivants, arts plastiques),
- Eveiller l'intérêt du public le plus large possible (jeunes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, scolaires etc.) et donner une image attractive des festivités pour ce tricentenaire.
- Favoriser le débat citoyen sur l'héritage de la pensée de Rousseau pour ouvrir sur les préoccupations de notre société et des sujets comme le développement durable, l'agriculture et les produits bio, le réchauffement climatique, les nouveaux rapports de l'homme à la nature, la place de la femme dans notre société, la laïcité, la démocratisation des pratiques culturelles, la tolérance religieuse, la démocratie participative, les nouvelles techniques de pédagogie, la critique de la pensée unique,...etc.

CRITERES DE SELECTION

Pour être sélectionnés, les projets devront répondre dès leur conception à certains critères dont la faisabilité financière, humaine et matérielle.

Les critères suivants détermineront la procédure de sélection des dossiers :

- la qualité de présentation, l'originalité du projet
- son inscription dans l'esprit général de la commémoration et des festivités
- la prise en compte des publics visés par le projet
- la faisabilité technique et organisationnelle (notamment respect des calendriers)
- le montage financier (recherche de financements publics et privés)
- la capacité à assurer un suivi de la conception à la réalisation avec le Comité de sélection
- les traces et la communication envisagées

MODALITES

Les associations et institutions qui bénéficient d'une subvention du Conseil général de l'Oise (notamment au titre du fonctionnement annuel, de l'aide à la vie locale, ou du contrat d'objectif) devront anticiper le financement de leur projet sur leurs budgets de fonctionnement.

La recherche d'autres modes de financement et de partenaires financiers (Etat, Région, Fondations, Mécénat etc.) est fortement recommandée et constitue un des critères de sélection des dossiers.

Les projets retenus pourront faire l'objet d'un soutien financier du Conseil général de l'Oise auquel sera soumis le vote de crédits spécifiques pour l'année 2012.

Dans la mesure où la réalisation des projets s'étalerait sur deux années civiles (2011-2012) et pour les projets ambitieux nécessitant des moyens importants, une participation anticipée sur les crédits de l'exercice 2011 pourra être envisagée.

CALENDRIER

Les résultats de la sélection seront communiqués en **janvier 2011**. Les candidats retenus seront informés par écrit. Les dossiers non retenus seront retournés à leur auteur dans les meilleurs délais.

Les membres du Comité de sélection ne sont pas tenus à justifier leurs décisions.

Les responsables des projets retenus devront s'engager à informer tous les trimestres, sous forme de fiche et de tableau, de l'état d'avancée du projet au Comité de sélection.

Ils s'engagent à informer sans délais de tout changement ou modification du projet initial.

Les projets retenus seront inclus dans le programme du Conseil général de l'Oise pour les festivités du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

Ils bénéficieront des supports de promotion et de communication prévus dans le cadre de *2012, l'Oise fête Rousseau* : affiche, dépliants, site Internet, relations presse etc.).

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le Conseil général de l'Oise lance un appel à projets dans les médias et sur le site Internet www.oise.fr.

Les projets seront examinés par un Comité de sélection et sont à remettre d'ici le **10 décembre 2010** au :

Conseil général de l'Oise
Pôle Culture et Communication
Direction de la Culture
En 2012, l'Oise fête Rousseau
1, rue Cambry – BP 941
60024 BEAUVAIS CEDEX
FRANCE

Ils comprendront notamment :

Une présentation du candidat et porteur de projet

Le titre et la description précise du projet comportant :

- note d'intention (une page A4 maxi), nom des participants (auteurs, artistes, animateurs impliqués et références)
- le public concerné et les actions de médiation envisagées
- le calendrier précis de réalisation
- les indications nécessaires à sa réalisation (besoins humains, matériels, communication, budget détaillé des recettes et dépenses attendues etc.)
- le plan de communication

Tous les éléments permettant au jury d'évaluer la pertinence du projet par rapport aux critères indiqués dans l'appel à projet

Pour toutes informations complémentaires, contacter la Direction de la Culture au 03.44.10.40.00.